



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le jeudi 11 juin,
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33
Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 5 juin 2020

Etaient présents : André MOLINO, Maire, Sophie CELTON, Première adjointe

Louisa HAMMOUCHE, Arthur MELIS, Sylvie LAURENT, Emilien GOGUEL-MAZET, Christine ARNAUDO, Hocine BEN-SAÏD, Carole HALGAND, Adjointes.

Patrick MAGRO, Denis CANI, Gérard ESCOFFIER, Patrick DUBESSE, Marie-Catherine BIANCO, Hélène FERRANDI, Roselyne MANDRAS, Manuel PINTO, Djelloul OUARET, Ludovic DI MEO, Anne OLIVERO, Gaëlle LECOQ, Virginie AUTIE, Sophia FELLAHI-TALBI, Audrey CERMOLACCE, Jérémy MARTINEZ, Carole ALBOREO, Paul BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Bertrand CONNIN, Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE, Thierry AUDIBERT, Conseillers municipaux.

Etaient absents et représentés : Gérard GUERRERO par André MOLINO

Secrétaire de séance : Bertrand CONNIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20200611-38-06-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2020

Affichage : 15/06/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



DELIBERATION N°38.06.2020

OBJET : ACTION SOCIALE - Désignation d'un(e) élu(e) pour représenter la Commune au sein du Conseil d'administration de l'Association d'Accompagnement Action Initiative (AAI).

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« Notre commune est membre de droit de l'Association d'Aide à l'Insertion (AAI).

Suite aux élections municipales du 15 mars 2020, il convient aujourd'hui de pourvoir au remplacement du représentant de la Commune au sein du Conseil d'administration de cette structure.

Pour représenter notre Conseil municipal, il me paraît opportun de désigner un(e) élu(e) qui recevra une délégation liée à la formation et à l'insertion.

Je vous propose à cet effet la candidature de Madame Sophia FELLAHI-TALBI.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer. »

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu les articles L.2121-21 et L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la candidature de Madame Sophia FELLAHI-TALBI,

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE – 3 abstentions (Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE, Thierry AUDIBERT)

DESIGNE Madame Sophia FELLAHI-TALBI en tant que représentante du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration de l'Association d'Aide à l'Insertion.

Le Maire,

André MOLINO

